

L'ÉCHO D'ARDOIX

Numéro 3

Juillet 1984



BULLETIN MUNICIPAL

ÉDITORIAL

Un village se transforme...

Ce troisième numéro de votre bulletin municipal sera pour moi, l'occasion de rappeler qu'Ardoix ne reste pas à l'écart des transformations qui nous affectent tous.

L'école de Cormes ferme cette année. Quinze familles (25 enfants scolaires) ont préféré envoyer leurs enfants à Ardoix ou à Sarras. Cet effet des transports faciles pour tous et de la liberté du choix ne doit pas nous faire oublier que c'est un peu de l'âme du village qui va changer.

Le bureau de tabac fermera aussi, à moins qu'un commerce plus diversifié puisse le reprendre, qui soit capable de le rentabiliser en amortissant sur des produits plus nombreux, des charges qui sont devenues trop importantes.

Une autre conséquence des transformations de nos campagnes est un certain délaissement du commerce traditionnel au profit des grandes surfaces d'Annonay ou de St-Vallier. Pour un grand nombre de produits courants, les prix du commerce local ne sont pas plus élevés qu'ailleurs. Faites un effort, chaque fois que le prix n'est pas plus élevé, achetez au village. Son commerce, c'est aussi une partie de l'âme d'Ardoix.

Celle-ci devra s'adapter à tous ces changements, les incertitudes sur le commerce et l'emploi ne doivent pas transformer notre village en cité-dortoir. Le dynamisme restera. Le travail des Associations, la gestion municipale, la qualité de notre plan d'occupation des sols, la qualité du service de nos commerçants et la fidélité de leurs clients, seront autant de témoignages de notre volonté de bien faire évoluer Ardoix.

Préserver l'attrait du village, développer son identité tout en souscrivant aux efforts conjugués des communes voisines pour les aménagements (Brénieux, SIVM, etc.), sont des tâches difficiles où la vigilance et l'effort de tous seront nécessaires.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

Le Maire,
A. Roumeysi.

DÉLIBÉRATIONS ET PROJETS

Élargissement Roussine-Perrière :

Les travaux ont été faits par l'entreprise E.V.T.P. Les premiers coups de bull ont commencé le 6 février et les travaux ont duré environ une semaine. Un prégoudronnage va se faire dans le mois de juillet. Pour cela, il a fallu attendre les beaux jours et un tassement de la chaussée. La stabilisation de cet élargissement pourra être définitive dans 2 ou 3 ans, selon la fréquence de la circulation.

14 propriétaires riverains ont participé à cet élargissement de la route.

Entretien voirie :

Un camion d'enrobé à froid a été commandé afin de boucher les trous sur les chemins goudronnés de la commune.

Éclairage public :

Sur la ligne à « haute tension » qui traverse le village et à la suite d'une inspection pour changement de poteaux, l'E.D.F. a observé sur ceux-ci trois éclairages publics fixes, et donc contraires à la loi. La remise aux normes réglementaires a pu être faite de manière économique grâce à la récupération de trois poteaux en bois lors du changement de la ligne. Le branchement a été fait par l'entreprise Teil de St-Romain-d'Ay qui a posé 3 lampes au quartier de Coupier. Pour ces éclairages, une subvention de 40% a été allouée à la commune par le syndicat départemental d'électricité. Par ailleurs, lors du renforcement du réseau de Chamas, l'éclairage public a été modifié (lampes jaunes plus économiques). Pour ces travaux financés par le syndicat départemental d'électricité, la commune supportera 15% des annuités d'emprunt.

Terrains sous H.L.M. :

Dans quelques jours les travaux de nivellement pourront se faire dans de bonnes conditions, pour ensemer en herbe. Le conseil étudiera plusieurs solutions.

Sous le grand Puits :

L'entreprise Maisonneuve de Sarras a construit le mur de soutènement. Après nivellement, une place sera aménagée au-dessus.

Sous le mur, possibilité d'aménager un terrain (Tennis ? Basket-Ball ? Hand-Ball ? Volley-Ball ? etc.)

Jeunes et moins jeunes d'Ardoix, groupez-vous selon la loi 1901 en associations sportives, la municipalité fera tout son possible pour vous aider.

Pour la construction des W.C. qui se trouveront à côté du local des sapeurs-pompiers, nous attendons le permis de construire, l'enquête publique et autorisation de la D.D.A.S.S.

Pour tous ces travaux nous avons 30 % de subvention au titre de la rubrique d'aménagement place publique.

Récupération du verre :

Deux containers ont été installés sur la commune, un au village et le deuxième au hameau de Cormes. En quelques jours, celui du village a été vite rempli.

Divers :

Travaux réalisés dans la cage d'escalier de l'école publique d'Ardoix (travaux de peinture) ainsi que dans le bureau du secrétariat de la mairie.

Un mobilier de rangement sera acquis prochainement.

Suite à la fermeture du café-restaurant Montagnon, la licence IV de débit de boisson était vacante.

Une réunion d'information a eu lieu en mairie avec le Vice-Président de la Chambre de Commerce d'Annonay, une attachée technique et le C.M. Le grave problème des ferme-

tures de commerce dans nos petits villages ruraux fut le principal sujet de la discussion, divers points de vue furent débattus, des informations données, à la suite de cela le C.M. décide de ne pas acheter cette licence, vue la difficulté d'exploitation pour la commune.

Terrain sportif de Brénieux :

Aménagement du 2^e terrain. L'ouverture des plis a été effectué le 9.04.84 au bureau du S.I.V.M. de Satillieu. C'est l'entreprise Faurie de St-Agrève qui effectuera les travaux pour la somme de 225 000 Francs.

École Publique :

Nous venons d'apprendre le départ de M^{me} et M. Roig, enseignants depuis de nombreuses années aux Écoles de Cormes et Ardoix. Ils ont été mutés à Tournon.

M^{me} et M. Dugua venant de Chanéac (près de St-Martin-de-Valamas) assurent le remplacement, et nous leur souhaitons la bienvenue.

LE BUDGET COMMUNAL

Le total du budget définitif pour 1984 est arrêté aux chiffres suivants :

- Investissement	697 160 F.
- Fonctionnement	866 637 F.
- TOTAL	1 563 797 F.

On observe une augmentation par rapport à celui de 1983, de 37 % (12,7 % sur les dépenses de fonctionnement et 137 % sur les investissements). La forte augmentation du budget d'investissement est dû essentiellement aux travaux sur la route de Cormes, l'aménagement des terrains sous les H.L.M.

FONCTIONNEMENT

	1983	1984
Denrées et Fournitures	44 200	48 700
Habillement, Sapeurs-Pompiers,		
Cantonniers	1 500	3 500
Carburants	4 000	6 000
Combustibles (Ecoles Cormes, Ardoix,		
Mairie, tracteur)	35 000	35 000
Produits d'entretien ménager	200	200
Fournitures scolaires	2 000	
Fournitures de bureau	1 500	
Frais de personnel	231 412	248 847
Rémunération du personnel permanent	156 500	167 900
Rémunérations diverses	13 412	15 747
Charges sociales	61 500	65 200
Impôts et Taxes	1 000	1 000
Impôts fonciers et taxes foncières	1 000	1 000
Travaux et services extérieurs	88 500	102 700
Entretien de bâtiments	11 000	20 000
Entretien de voirie et de réseaux	20 000	20 000
Entretien de matériel, outillage et mobilier	3 000	3 000
Entretien de matériel de transport	10 000	10 000

Acquisitions de petit matériel, outillage et mobilier	500	500
Électricité, eau, gaz, assainissement, dont éclairage public 25 000 F, 10 000 F Mairie, Écoles, salle des fêtes	33 000	35 000
Primes d'assurances	11 000	14 200

Participations et contingents 143 340 161 777

Contingent pour dépenses d'aide sociale	59 308	56 810
Cotisations municipales	204	221
Contingent pour service d'incendie		
Départementalisation	6 150	9 487
Participations à charges communales	64 944	81 325
Autres contingents et participations diverses	734	734
Autres prestations de services, école privée	12 000	13 200

Allocations - Subventions 9 600 9 100

Subventions	9 600	9 100
Les subventions aux Sociétés sont inchangées sauf Sou des écoles 600 F, A.C.P.G. 420 F. Les autres sociétés bénéficieront de la gratuité de la salle des fêtes pour une quelconque manifestation.		

Frais de gestion générale 40 550 49 030

Fêtes et cérémonies	300	1 500
Impressions, reliures et autres prestations de services	800	6 000
Documentation générale	330	330
Frais de P.T.T.	2 600	3 500
Ind. de fonction du maire et des adjoints	35 720	37 700
Dépenses imprévues	800	

Frais Financiers 87 201 86 857

Intérêts	86 001	86 857
Frais financiers divers	1 200	

Prélèv. pour dépenses d'investis. 133 303 158 626

Suite page 5

LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Deux réunions se sont déroulées le 23 mars et le 2 mai. Elles ont permis la présentation par le Bureau d'Études d'un inventaire approfondi du village, de plusieurs points de vue économiques et urbanistiques.

Du fait de l'importance majeure de ce projet pour Ardoix, nous avons pensé utile de vous restituer intégralement le contenu de ces présentations.

Une fois établi un projet de «zônage», des réunions par quartiers seront organisées à la mairie afin de débattre du projet et de ses aménagements.

RÉUNION DU 23 MARS 1984

Étaient présents :

Le Conseil Municipal — M. R. Vigier, D.D.E. Ardèche G.A.U. — M. C. Vernay, Subdivision D.D.E. Annonay — M. Lefebvre, D.D. Agriculture Ardèche — M. A. Nègre, directeur adjoint Chambre d'Agriculture — M. B. Fauget, représentant la Chambre des Métiers — M. J. Montagnon, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Annonay — M. A. Sentenac, urbaniste A.U.G.E.A., chargé du P.O.S. — M. H. Vivien, urbaniste A.U.G.E.A., chargé du P.O.S.

Les services de l'État chargés de suivre l'élaboration du P.O.S. seront la D.D.E. et la D.D.A.

Les Chambres d'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, des Métiers seront associées à cette élaboration.

La Commune de Talencieux demande à être consultée.

Rapport de présentation

Pour l'ensemble des données INSEE on notera que le recensement de 1982 dans son ensemble ne sera disponible qu'en fin d'année 1984.

On note les précisions suivantes :

Emplois :

• En 1984, on compte au maximum 30 emplois liés à l'agriculture (20 à temps plein, 10 à temps partiel).

• La diminution du taux d'activité se confirme : actuellement 30 % environ.

la commune compte : plus de 100 scolaires, environ 50 personnes entre 55 et 65 ans, plus de 100 personnes de plus de 65 ans.

Agriculture :

• La moyenne d'âge des agriculteurs est de 45 ans environ, sensiblement plus faible que pour les Communes voisines.

• La zone A.O.C. représente plus de 400 ha (dont seulement 8 ha plantés).

La surface du vignoble, antérieurement répartie sur l'ensemble de la Commune, a fortement diminué de par la disparition des hybrides.

• Zone sensible à sécheresse, le lait produit est cher.

• On note sur la Commune 6 lacs collinaires (pêchers, maïs, pommes de terre, tabac).

• On retiendra surtout :

de par les licenciements ou les mises à la retraite, on assiste à une inversion du mouvement de transfert des actifs de l'agriculture vers l'industrie ; ce phénomène se traduit par une reprise des terres louées et crée de sérieuses difficultés d'expansion aux agriculteurs plein temps.

Ce facteur est accru par le découpage parcellaire (+ de 4 000 parcelles).

Un avant-projet de «Contrat de Pays» élaboré par la D.D.A. devrait être pris en considération par les Communes intéressées ; la réorganisation foncière et surtout le développement de l'irrigation seraient alors envisagés.

Industrie :

• Le groupe T.S.R. emploie environ 20 habitants d'Ardoix.

• 2 zones d'emplois principalement : la vallée du Rhône (transfert par voitures particulières) et Annonay (ramassage SAVIEM).

• Il sera fait par la Commune un recensement avec localisation des emplois.

Logement :

• Peu de résidences secondaires.

• Demande de locatif à prendre en compte : emplacement réservé à prévoir.

Équipements sportifs :

• Dès que la demande se matérialisera (création de Société sportive), la Municipalité aménagera le terrain acheté à la S.A. d'H.L.M.

Assainissement :

• A envisager en fonction de l'urbanisation projetée :

- extension du réseau du bourg.

- réseau et assainissement à Cormes.

- réseau, traitement des eaux industrielles et assainissement à Chamas.

Analyse financière :

On retiendra, pour les années à venir, la très sensible baisse de la taxe professionnelle perçue du groupe T.S.R.

Une réunion concernant le devenir agricole de la Commune se tiendra sous l'égide de la Chambre d'Agriculture avec les exploitants.

RÉUNION DU 2 MAI 1984

Étaient présents :

Le Conseil Municipal — M. R. Vigier, D.D.E. Privas — M. G. Besset, D.D.E. Subdivision d'Annonay — M. Lefebvre, D.D. Agriculture — M. Nègre, directeur adjoint de la Chambre d'Agriculture — M. Sentenac, A.U.G.E.A., urbaniste chargé du P.O.S. — M. Vivien, A.U.G.E.A., urbaniste chargé du P.O.S.

Excusés :

M. Montagnon, représentant la C.C.I. d'Annonay — M. Fauget, représentant la Chambre des Métiers.

Monsieur le Maire ouvre la séance en informant les participants des conclusions de la réunion tenue, en avril, entre Chambre d'Agriculture et Agriculteurs.

18 exploitants à temps complet, 1 double actif y assistaient.

- Volonté marquée de protéger l'agriculture tant dans la zone «basse» (A.O.C.) que dans la zone «haute» (le plateau) de la Commune.

- Offrir la possibilité aux descendants de l'exploitant de construire à proximité des fermes (donation du terrain).

Ce dernier problème étant difficile à traiter dans la forme exposée, il est convenu, dans une première approche, de définir les principes généraux de l'urbanisation de la Commune ; les exigences particulières ne seront donc pas prises en considération dans l'immédiat.

PROGRAMME DE ZONAGE

1 - Le chef-lieu

• Secteur principal de l'urbanisation.

• Seul secteur assaini de la Commune ; rentabiliser au mieux le réseau existant en prévoyant une extension de celui-ci, vers l'Ouest, jusqu'au C.D. ; cet investissement est

compatible avec les possibilités financières communales.

- Prévoir une desserte de la zone constructible au Sud du bourg qui assurerait par ailleurs le désenclavement de l'immeuble sis parcelle 630.

2 - Zone Ouest

- Vocation agricole très marquée, à maintenir.
- Exploitants en général jeunes (la cession de terrains à descendants ne se produira pas dans l'immédiat).

- Renforcer les hameaux de :

- Les Mures,
- Chamas vers l'ouest.
- Munas : à voir avec St-Romain-d'Ay.
- T.S.R. = enclave industrielle à marquer.
- Chamas - Les Turcs (zone d'activités).

Usine de Les Turcs : cette usine exploitée par M. Montagnon est en pleine activité.

Usine de Chamas : celle-ci, propriété Boutaud, exploitée par M^{me} et M. Coste.

Prévoir une zone artisanale comprenant ces locaux industriels et les parcelles 189 à 199 entre Les Turcs et Chamas.

Reste posé, pour cette zone, le problème des eaux pluviales et du traitement des eaux industrielles.

Thoué

- Cultures maraîchères sur le secteur des Roussines à préserver.

4 - Secteur de constructions diffuses entre Thoué et la Croizette.

- La définition d'une zone constructible irait à l'encontre de la vocation agricole de ce secteur et, de par sa proximité, nuirait au renforcement du chef-lieu.

5 - Bruas

- Conforter les 2 hameaux et autoriser la construction sur les parcelles desservies en **eau potable** (plus particulièrement parcelles de 110 à 119).

- L'alimentation en eau potable de la ferme de Lalye, actuellement vacante, sera envisagée en cas de nécessité.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Le 23.11.83, Stéphane, 4^e enfant chez Michel et Bernadette Becheras.

- Le 28.12.83, Cyril, 1^{er} enfant chez Alain et Béatrice Poulernard.

- Le 2.01.84, Matthieu, 2^e enfant chez Gilles et Monique Gonin.

- Le 27.02.84, Jean-Luc, 3^e enfant chez Jean-Pierre et Lucette Micoulet.

- Le 20.04.84, Yann, 2^e enfant chez Patrick et Martine Viennot.

- Le 21.04.84, Cédric, 2^e enfant chez Christian et Chantal Coulaud.

Mariage :

A St-Romain-d'Ay, le 5.05.84, de Gilbert Grange, Le Rapot, avec Élise Rey de Bille.

Décès :

- Le 14.01.84, Marie-Reine Desruol dans sa 82^e année.

- Le 1.02.84, Paul Thoué dans sa 82^e année.

- Le 12.02.84, Charles Meissat dans sa 77^e année.

- Le 22.02.84, Gustave Petre dans sa 83^e année.

- Le 17.03.84, Célestin Chaize dans sa 71^e année.

6 - Coupier-Bauvoir

- Voir possibilités offertes par antenne **eau potable**.

7 - Cormes

- Vocation agricole très marquée au Nord et à l'Est.

- Prévoir une voie de contournement du hameau (chemin d'exploitation) du C.V.1 au secteur agricole de Léorat.

- Les 2 fermes au lieu-dit les Combes ne sont pas desservies en eau potable.

- Doubles actifs : en général, les constructions sont édifiées par des doubles actifs ; leur activité principale se situant dans la Vallée du Rhône, ils ne participent que peu à la vie de la Commune (école, commerce local...); par contre ils exploitent chacun jusqu'à 1 ha de vignoble (zone A.O.C.) de plantation récente.

- Il y aura sans doute lieu de limiter la pénétration de l'urbanisation à l'Est en zone A.O.C.

- Assainissement : à envisager à moyen ou long terme.

8 - Servitudes

M. Vigier fait part des diverses servitudes ou protections à prendre en compte. Copie de celles-ci sera transmise au bureau d'études.

- Les vallées de la Cance et de l'Ay sont à protéger en raison de la qualité du site (Délégation Régionale à l'environnement).

Le périmètre de protection pourrait être déterminé d'une part par les limites de zone A.O.C., d'autre part, en s'appuyant sur l'étude des sols et potentialités agricoles produite par l'INRA.

On notera l'existence d'un camping-caravaning (stationnement de certaines caravanes à l'année) au lieu-dit Le Moulin du Cour.

- Voie romaine, vestiges... à préserver.

- E.D.F.

Le bureau d'études produira le plan de zonage pour le 1^{er} juin.

ANNEXE

Liste des sites archéologiques recensés sur la commune d'ARDOIX (07)

- Tracé de la voie romaine appelée VAROGNE (Via Rhodani)

Lieux dits :

Vialette

Les Perrières

Croizette

- Pestrain :

- Substructions de vestiges antiques

- monnaies romaines

- maison forte.

- Oriol :

- château médiéval, remploi antique

- au fond du ravin, soubassement d'une tour

- gros blocs de maçonnerie antique au bord de la rivière d'Ay.

- Château de Munas : tegulae.

- Quadrilatère délimité par les hameaux de Manoha, les Mûres, Rome et l'Hotoire : sites antiques identifiés par un ramassage de tegulae, céramique sigillée, fragments d'architectures, contrepoids de pressoir.

- Cormes : sépulture sous tegulae comportant du mobilier funéraire.

- Bruas : tegulae et remplois antiques.

- Église d'Ardoix : ancien prieuré médiéval de St-Didier.

- Ardoix apparaît dans les textes dès le VIII^e siècle.

Budget (suite de la page 3)

Budget Investissement

1984, 697 160 F contre 365 161 F en 1983

Cette augmentation est dûe aux travaux de la route de Cormes, l'aménagement des terrains sous H.L.M.

BALANCE GÉNÉRALE

Dépenses et Recettes s'équilibrent	1 563 797
Fonctionnement	866 637
Investissement	697 160

DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal (1)	Variation de taux (2)	Produit résultant
Taxe d'habitation	1 241 600	2,38 %	1,0199 %	29 550
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 007 000	5,68 %	1,0199 %	57 197
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	128 000	45,22 %	1,0199 %	57 881
Taxe professionnelle	5 169 000	7,95 %	1,0199 %	413 003
Total	7 545 600			557 631

BUDGET FONCTIONNEMENT

La commune d'Ardoix compte 638 habitants. Elle possède 25 km de voie communale, 2 522 m² de surface de

bâtiments.

Son budget se décompose ainsi :
Budget Fonctionnement : 866 637 F

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

Petite rétrospective :

Le 21 janvier, goûter des enfants, ils étaient 50 (projections de films et nombreux jeux meublèrent cet après-midi)

18-19-25-26 février, représentations théâtrales présentées par le groupe. Au programme «La Barque sans Pêcheur» d'Alexandre Casona.

Depuis le 24 janvier, 1 fois par mois le dimanche après-midi, il y a du cinéma à Ardoix avec des films récents et de qualité.

Le 10 Mars, pour la première fois, nous avons eu l'apparition de M. Carnaval dans les rues du village, accompagné d'un tout nouveau bataillon de majorettes bien de chez nous.

Le 7 avril, Assemblée générale. Peu de changements au niveau du conseil d'administration.

Le 6 mai, participation à la fête de la FEPRAC à St-Barthelemy-le-Plain avec confection d'un char.

En préparation

Le 1^{er} juillet, traditionnel concours de pétanque à Cormes.

Au mois d'août (sous réserve), remontée du Rhône en bateau, d'Aigues-Mortes à Avignon.

CLUB DU 3^e AGE D'ARDOIX

Section de l'U.V.F.

Avec les beaux jours, nos réunions du jeudi ont pris fin, mais les activités de toute nature commencent. En avril, une première journée nous a conduits à Dunières, après un excellent repas au restaurant, nous avons pris la route pour le safari de Peaugres où beaucoup de choses nouvelles nous attendaient. Le mardi 22 mai c'était le départ pour Marseille, le temps était assez médiocre mais vers la mer, tout allait mieux, Notre-Dame de la Garde, Château d'If et Frioule. Encore une belle journée malgré quelques appréhensions

en mettant le pied sur le bateau. Le 7 et 8 juillet, nous aurons notre vente-exposition, beaucoup d'ouvrages variés confectionnés par les bonnes volontés. Merci de venir nombreux nous encourager pour continuer l'année prochaine et pour que vive notre club.

ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE (A.C.P.G.)

Malgré les départs (Célestin Chaize, le 19 mars à Boulieu-les-Annonay, que nous avons conduit à sa dernière demeure), l'Association continue, toujours fidèle aux traditions. Elle transmet aux habitants d'Ardoix un amical souvenir.

SAPEURS POMPIERS

Les 16 et 17 juin, a eu lieu la vogue annuelle organisée par les Sapeurs Pompiers. Merci d'organiser chaque année cette manifestation qui fait partie de nos traditions.

A.P.E.L. O.G.E.C.

Nos activités au cours du premier semestre 1984.
- Notre première soirée familiale, qui a eu lieu le 3 mars, une grande réussite.

- Le voyage scolaire le 13 mai, Rochetaillé, Villard-les-Dombes, malgré le froid, tous les participants (parents et enfants) étaient satisfaits.

- Le 31 mai, le traditionnel concours de pétanque qui a connu un grand succès avec ses 64 doublettes. Merci à tous les participants.

- Maintenant, rendez-vous le 5 août pour la kermesse sous les ombrages de l'ancienne école où vous attendent divers jeux, stands, tomme en salade, buffet, buvette.

Au nom de tous les parents, nous remercions les enseignantes et souhaitons bonnes vacances à tous.

ARDOIX (Histoire à suivre...)

ORIOLE ET LE PETIT ANNONAY

Horeum en latin (magasin), Oriol en Cimbrique (batiment grenier), Oriolum, Orium en bas latin.

La découverte d'urnes brisées et de tuiles à rebords, laisse penser qu'il existait des batiments servant d'entrepôts pour ravitailler les légions Romaines qui partaient combattre les Gaulois du pays des Arvernes. D'ailleurs, la voie romaine passe non loin de là et traverse Cormes «Chemin de la Verogne», appelée jadis (Cassini Rhomana).

Puis vint l'évangélisation de l'Helvie. La terre d'Oriol comme tout le territoire du département actuel appartient aux Evêques d'Alba d'abord, «St-Janvier» 1^{er} évêque d'Alba, puis en 411, à ceux de Viviers «St-Auxone» 1^{er} évêque de Viviers. En 480, l'Helvie devient le Vivarais.

En 774, Charlemagne, roi des Francs, prend possession de l'Abbaye de St-Claude¹ parmi laquelle figure la Chapelle d'Oriol. Cette chapelle ayant été construite à la fin des grandes invasions au début du XII^e siècle.

Le Vivarais est alors partagé en 3 comtés et Oriol fait partie intégrante du Comté de Vienne.

A cette époque la terre d'Oriol est contestée par Rodolphe III, roi de Bourgogne qui veut la réunir au Maconnais. Mais l'Archevêque Burchard par un diplôme du 14 septembre 1023, confirmé par l'Empereur Conrad le Pacifique, prend la terre à Guillaume Tête Hardie. Démantelée par suite d'incessantes guerres, les comtés du Lyonnais, les terres des Evêques de Vienne de la rive droite du fleuve, deviennent en 1040, propriétés du Dauphin de Viennois, Comte d'Albon, puis au siècle suivant, Aymard de Roussillon 1150, dont un journaliste a fait une légende que je vous raconterai plus tard.

Se trouvant à Vicense le 16 novembre 1184, Frédéric 1^{er} Barberousse confirma à Guillaume Abbé de St-Claude, les possessions de son monastère dans le pays de Viennois, et la chapelle d'Oriol en fait partie.

En 1200, Ponce de Montlaur est Seigneur d'Oriol. Au XIII^e siècle de nombreux petits seigneurs recherchent la suzeraineté des Dauphins. En 1295, Hugonnet de la Gorce leur rend hommage pour les terres de Revirand et d'Oriol².

L'année suivante, le Dauphin Humbert, Comte d'Albon et de maints autres lieux, et son épouse Anne marient leur fille Alix avec Jean, Comte de Forez, devant Étienne Pons tenant le sceau du Roi de France. Ce dernier atteste qu'il lui donne en dot le Fief d'Oriol, acte passé le jeudi après Pâques, 28 mars 1296, Arthaud de Roussillon se constituant garant du Dauphin devant le Comte de Forez. En 1312, Jean, Dauphin Comte d'Albon, Seigneur de la Tour possède Oriol.

En 1317, Jean de Manoha, Martin de Manoha, Deronnet de Manoha, et un fils de Martin, Michel figurent dans un traité intervenu le 16 juin 1317, entre Hugues de l'Épervier et les habitants du petit Annonay qui demandent une protection plus efficace contre les brigands et Gens d'Arme de toutes sortes, les Manoha servant de témoins aux transactions entre les habitants et leurs Seigneurs. **Le petit Annonay est à cette époque peuplé d'une centaine d'habitants.**

D'après une note de Jules Roussel, il résulterait d'un acte du 29 janvier 1343 que Gonon de l'Épervier aurait donné à construire à François Chavot et à ses trois fils, le château d'Oriol. La fabrique où se faisait la chaux était située le long de la rivière d'Ay. Les travaux durèrent de longues années, car ce n'est qu'en 1350 que furent entreprises les deux tours de défense.

Ennemonde de la Gorce, dame d'Oriol, fille de Hugues, épousa le 20 décembre 1350, Guillaume de Bermond

d'Anduze, fils de Bermond II. De là le passage du Fief d'Oriol aux Seigneurs de la Voulte.

A quand remonte la destruction du château d'Oriol ? A ce sujet, des faits précis manquent. Ce que l'on peut dire, c'est que son existence fut de courte durée.

On ne risque guère de se tromper en supposant que cet événement fut un épisode de la guerre de cent ans qui couvrit la France de sang et de ruines de 1340 à 1440, mais laissons le soin au Docteur Francus de nous raconter l'événement :

A notre avis, le fait dut avoir lieu à la suite de la bataille de Brignais, vers 1363. On sait qu'alors les routiers, intimidés par l'attitude des Lyonnais, se jetèrent dans les montagnes de la Loire pour aller rejoindre au-dessous de Lyon, la route de la rive droite du Rhône et qu'ils passèrent d'abord à Rigodona. Nous avons d'abord cru que ce lieu pouvait être Rivoire dans le Forez, d'autres ont pensé qu'il s'agissait plutôt de la Ricamarie et que pour éviter des points fortifiés par les Lyonnais, les routiers avaient suivi la voie de Firminy, la vallée de la Dunière, passé au Tracol où étaient autrefois les fourches du Puy, limite du diocèse de Vienne et du Puy, à St-Sauveur-en-Rue, etc. Or leur passage à St-Sauveur-en-Rue étant hors de doute, grâce au catulaire de ce prieuré où il est dit qu'ils détruisirent alors «le Prieuré, le château, les murs et les tours qui défendaient le bourg de St-Sauveur», il est évident qu'ils durent continuer leur route par Annonay où ils auraient commis certains ravages, mais surtout dans les environs. Pourquoi ? Parce que, comme on le sait, d'après le témoignage de M. Guigues, le Seigneur d'Annonay Aymar de Roussillon qui précédemment avait pris parti pour son cousin Raymond de Baux et la maison de Durat, avait laissé toute facilité au passage des bandes conduites par Arnaud de Cervoles, dit l'Archiprêtre, lesquelles allaient combattre avec les de Beaux contre la maison d'Anjou.

Il est donc assez raisonnable de croire avec M. Guigues, que le Seigneur d'Annonay qui avait des rapports avec les routiers, livra passage à la bande venue par la Ricamarie et St-Sauveur, après la bataille de Brignais, et qu'il ne put les empêcher de faire à Annonay quelques destructions comme le disait l'Abbé Filhol et Ovide de Valgorge. Bien plus, on sait qu'Aymard de Roussillon garda une partie des routiers à sa solde et les cantonna à Boulieu après avoir persécuté les Pères Célestins pour leur faire abandonner la place. Ils y étaient encore en 1375.

Le gros de l'armée gagna les bords du Rhône par la vallée d'Ay, probablement pour éviter Andance qui appartenait à Aymar de Roussillon, Seigneur d'Anjou, lequel n'était pas pour les routiers, puisqu'il les avait combattus à Brignais, et comme Oriol était un Fief de la maison d'Anduze dont un membre avait été fait prisonnier à Brignais, il est assez naturel que les routiers, soit pour s'ouvrir un passage qui leur était contesté, soit simplement dans un but de pillage, avaient alors fait le sac d'Oriol.

Les routiers à la solde des Anglais arrivèrent par Cormes, rasèrent le château et causèrent de graves dégâts aux tours d'Oriol, massacrant la plupart des habitants du petit Annonay, et pillant tout sur leur passage. Poursuivant leur route vers le Rhône, ils détruisirent également le château de Revirand qui appartenait au même Seigneur⁴.

A suivre
A.M.

Notes.

1. Abbaye de St-Oyan de Jaux à St-Claude (Jura).
2. Ulysse Chevalier. Regestre Dauphinois.
3. Idem.
4. Essai historique sur le Vivarais pendant la guerre de cent ans. Albin Mazon.

Directeur de la Publication : Service Information, Mairie d'Ardoix.
Dépôt légal : 3^e trimestre 1984. Imp. SOHV Annonay.